



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 2 septembre 2014, à 18 h
Parc Monseigneur J.-A.-Richard**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.
- 10.02** Présentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2016-2017 de l'arrondissement de Verdun
- 10.03** Période de questions du public

30 – Administration et finances

- 30.01** Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2016-2017 de l'arrondissement de Verdun. (1140774022)

70 – Autres sujets

- 70.01** Seconde période de questions du public
- 70.02** Levée de la séance

**Dossier # : 1140774022**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Division des ressources financières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme triennal d'immobilisation 2015-2017 de l'arrondissement de Verdun.

Il est recommandé au Conseil d'arrondissement d'approuver la liste des projets ci-jointe au montant de 12 600 000 \$ qui constitue le Programme triennal d'immobilisations 2015-2017 de l'arrondissement, de même que les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.
Répartition de l'enveloppe :

2015 2016 2017 TOTAL

4 370 M\$ 4 115 M\$ 4 115 M\$ 12 600 M\$

Signé par Michèle GIROUX **Le** 2014-08-21 17:19**Signataire :** Michèle GIROUX

Directrice intérimaire
Verdun , Direction du développement du territoire_des études techniques et
des services aux entreprises

IDENTIFICATION

Dossier # :1140774022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Division des ressources financières
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme triennal d'immobilisation 2015-2017 de l'arrondissement de Verdun.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Verdun a reçu le 5 juin 2014 du Service des finances de la ville de Montréal son enveloppe budgétaire PTI 2015-2017 au montant total de 12 600 000 \$ (montant net).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

La liste des projets par ordre de priorité établie par l'arrondissement est présentée en pièce jointe.

L'enveloppe est répartie comme suit :

2015 2016 2017 TOTAL

4 370 M\$ 4 115 M\$ 4 115 M\$ 12 600 M\$

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le financement du PTI de l'arrondissement se fait par des emprunts à la charge des citoyens de l'arrondissement.

Si la réalisation des projets décrits dans la pièce jointe nécessite de nouveaux règlements d'emprunts, l'approbation du gouvernement du Québec sera nécessaire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conforme aux directives du Guide pour la préparation du PTI 2015-2017.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Pascal GAGNÉ
Conseiller(ere) en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2014-08-15

Annick DUCHESNE
Chef de la Division des ressources financières